USAGES LOCAUX

AU SEIN
DE L'AIR CLUB D'YVERDON-LES-BAINS

TABLE DES MATIERES

Ce document est une aide à l'entraînement et ne peut se substituer en aucun cas aux prescriptions du manuel de vol (AFM) de chaque appareil.

1 **PREPARATION DE VOL**

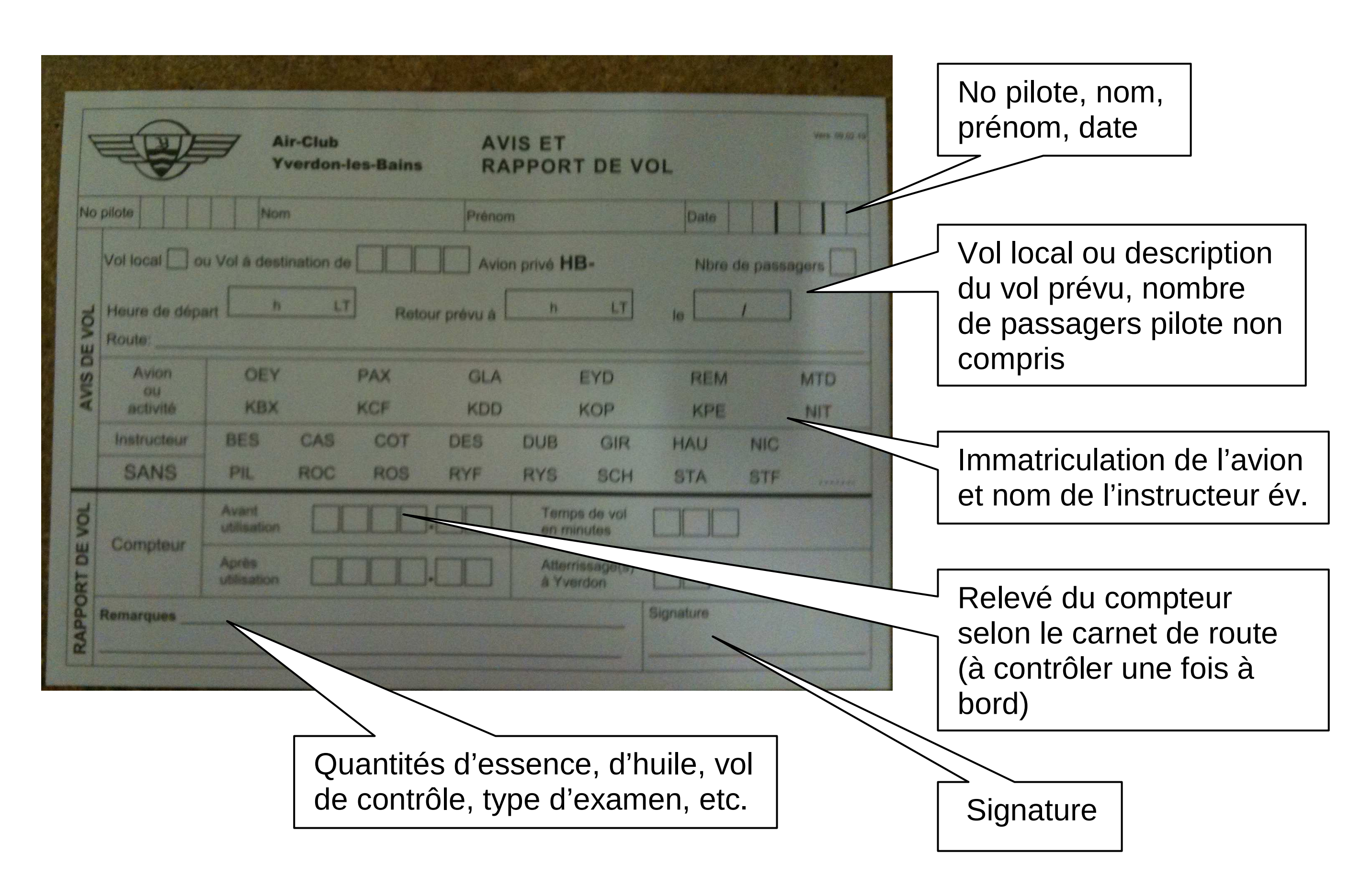
1.1 Réservations

Les réservations d'avions se font sur le site de l'Air Club. Un mode d'emploi pour ce faire est présenté en ligne.

Il conviendra d'éviter de réserver un avion inutilement et trop longtemps par rapport à la durée de vol prévue (voir Règlement Interne d'Exploitation RIE qui fait référence). Il faut penser aux autres membres et surtout garder en mémoire que plus les avions volent moins ils coûteront. Dans la mesure du possible, présentez-vous 30 min. avant votre réservation pour préparer le vol.

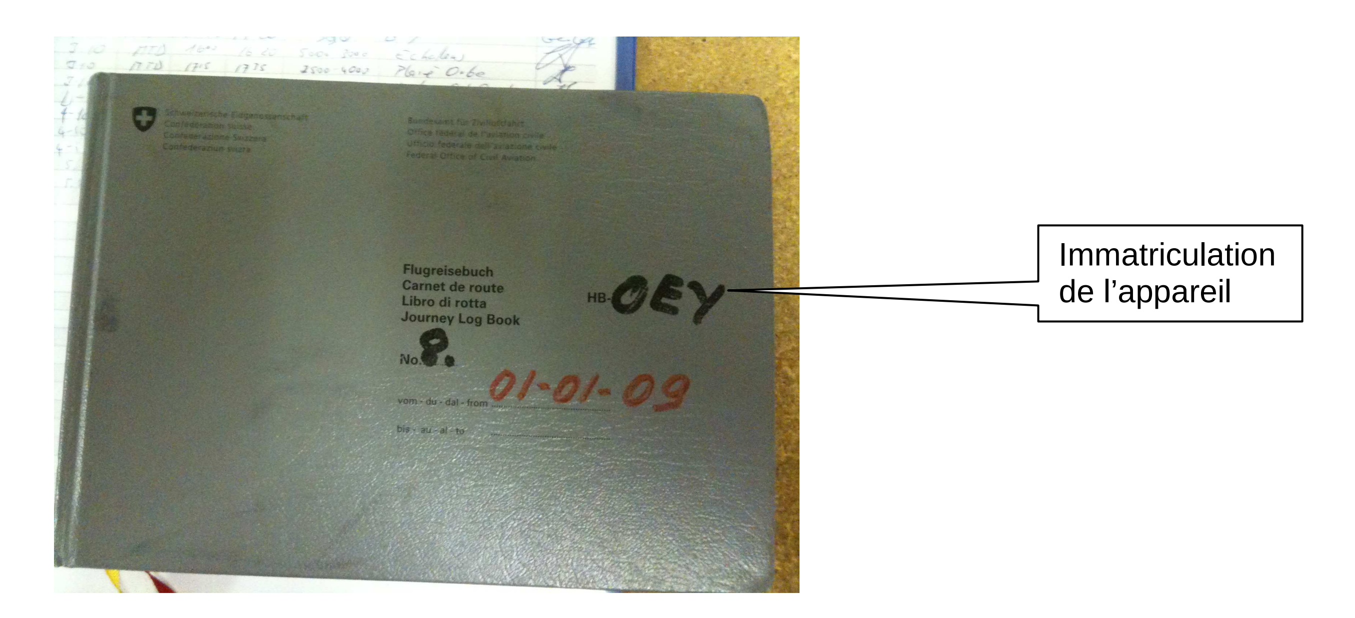
1.2 Avis de vol

Il est obligatoire de remplir un avis de vol qui reste au bureau C dans le panier prévu à cet effet, pour permettre de déterminer à tout moment où se trouve l'avion et avec qui.



Le vol terminé, on reprendra ce feuillet pour compléter le rapport de vol à destination du secrétariat.

1.3 Carnet de route de l'avion



Relevez le nombre d'heures total et contrôlez si une défectuosité a été signalée. Consultez également le tableau blanc à l'intérieur du bureau C où figurent d'éventuels défauts constatés ou particularités. Vérifiez également sur le panneau « Services avions » si l'échéance du contrôle annuel OFAC n'est pas dépassée et le nombre d'heures restant à disposition avant maintenance.

Exemple le 21/03/11 :

Immatricula-tion	Échéances Visite OFAC	Dernier service fait	Heures de vol actuelles	Prochain service	Heures restantes avant service	SERVICE	
						50 h	100 h
HB-OEY	**17.08.12**	**10539**	**10570**	**10589**	**19**	**X**	
HB-PAX	**03.05.11**	**6540**	**6570**	**6590**	**20**	**X**	
HB-KBX	**17.08.11**	**8014**	**8006**	**8064**	**58**		**X**
HB-KDD	**28.09.11**	**6717**	**6742**	**6767**	**25**		**X**
HB-KCF	**23.03.12**	**4850**	**4877**	**4898**	**21**		**X**
HB-KOP	**05.07.11**	**1200**	**1260**	**1300**	**40**		**X**
HB-KPE	**14.10.11**	**700**	**777**	**800**	**23**		**X**
HB-MTD	**10.02.12**	**300**	**336**	**350**	**14**	**X**	
HB-EYD	**20.07.11**	**3737**	**3782**	**3787**	**5**		**X**

Le carnet de route figure dans la liste officielle des documents obligatoires à bord.

Le remplir à la fin du vol en indiquant la quantité d'huile et d'essence ajoutée. Inscrivez NIL si aucun défaut n'a été constaté ou précisez au cas où, avec votre signature.

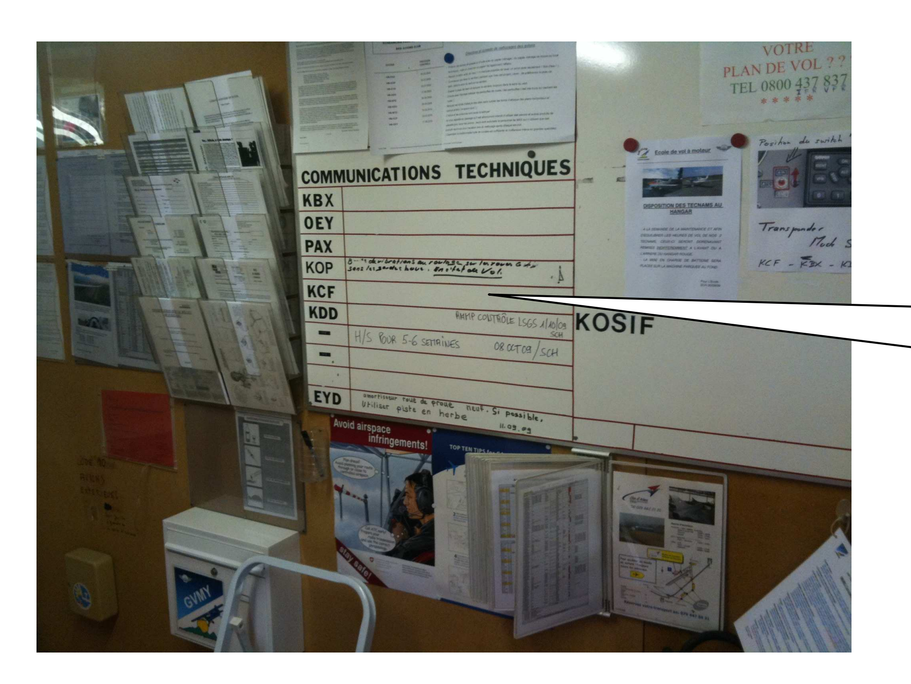
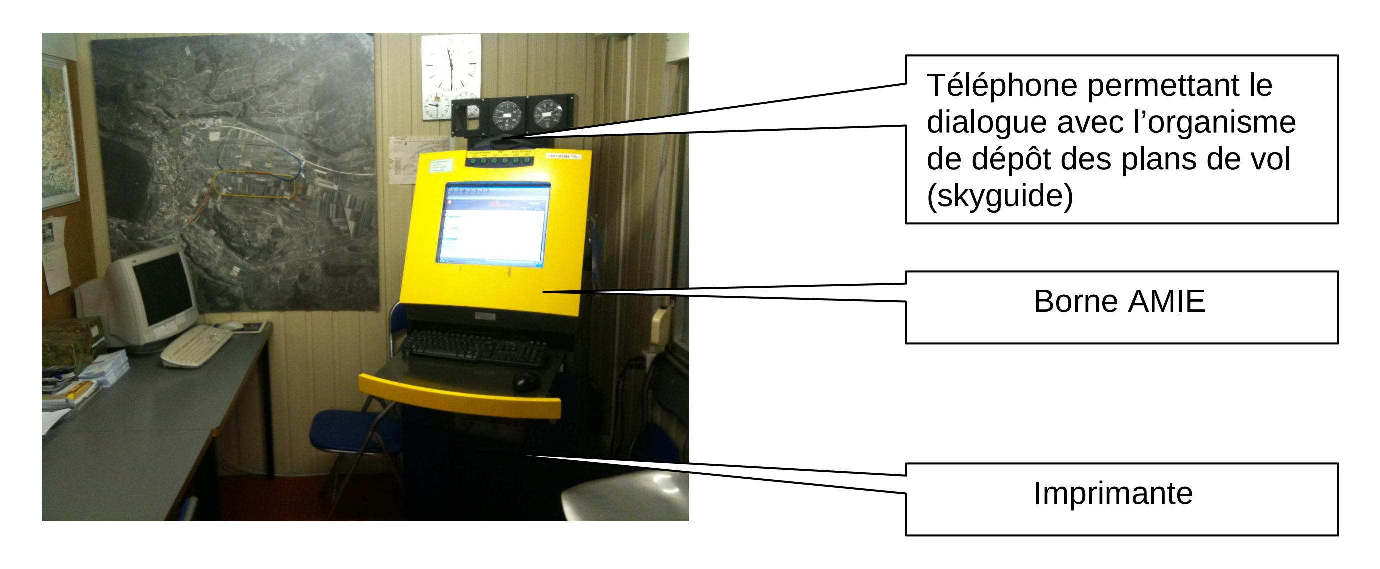


Tableau blanc où figurent les éventuelles défectuosités techniques ou particularités

1.4 Billets pour passagers

Si vous emmenez des passagers, pensez à remplir un billet de passage pour chacun d'eux. Cela permet de limiter votre responsabilité en cas d'accident.

1.5 Informations PREVOL (Borne AMIE)



Il est important de s'assurer de la bonne préparation du vol envisagé. Dans ce but, les informations suivantes devront être collectées sur la borne AMIE :

1 METEO : situation générale, vents, TAF et METAR des différents aéroports en route, de destination et de dégagement
2 GAFOR
3 NOTAM pour tous les aérodomes concernés
4 DABS valable pour la durée du vol
5 Déposez un plan de vol si nécessaire (franchissement de frontière, vol de nuit, Tessin par l'Italie, obligatoire pour Genève, etc.)

1.6 Feuille de chargement et centrage de l'appareil

A établir avant chaque vol

1.7 Performances

Calculez la distance de décollage ainsi que le taux de montée au vu des conditions présentes.

- correction de pression : augmentez l'altitude de l'aérodrome de 30 ft par hpa au-dessous de 1013 hpa
- correction de température : augmentez l'altitude de l'aérodrome de 120 ft par degré au-dessus de la température standard (Yverdon = 11°C)

Les valeurs ci-dessus sont des généralités. Il est impératif de se référer au manuel de vol dont les graphiques ou tabelles intègrent souvent déjà ces valeurs correctives.

1.8 Formalités douanières év.

1.9 Précautions à prendre pour sortir l'avion du hangar

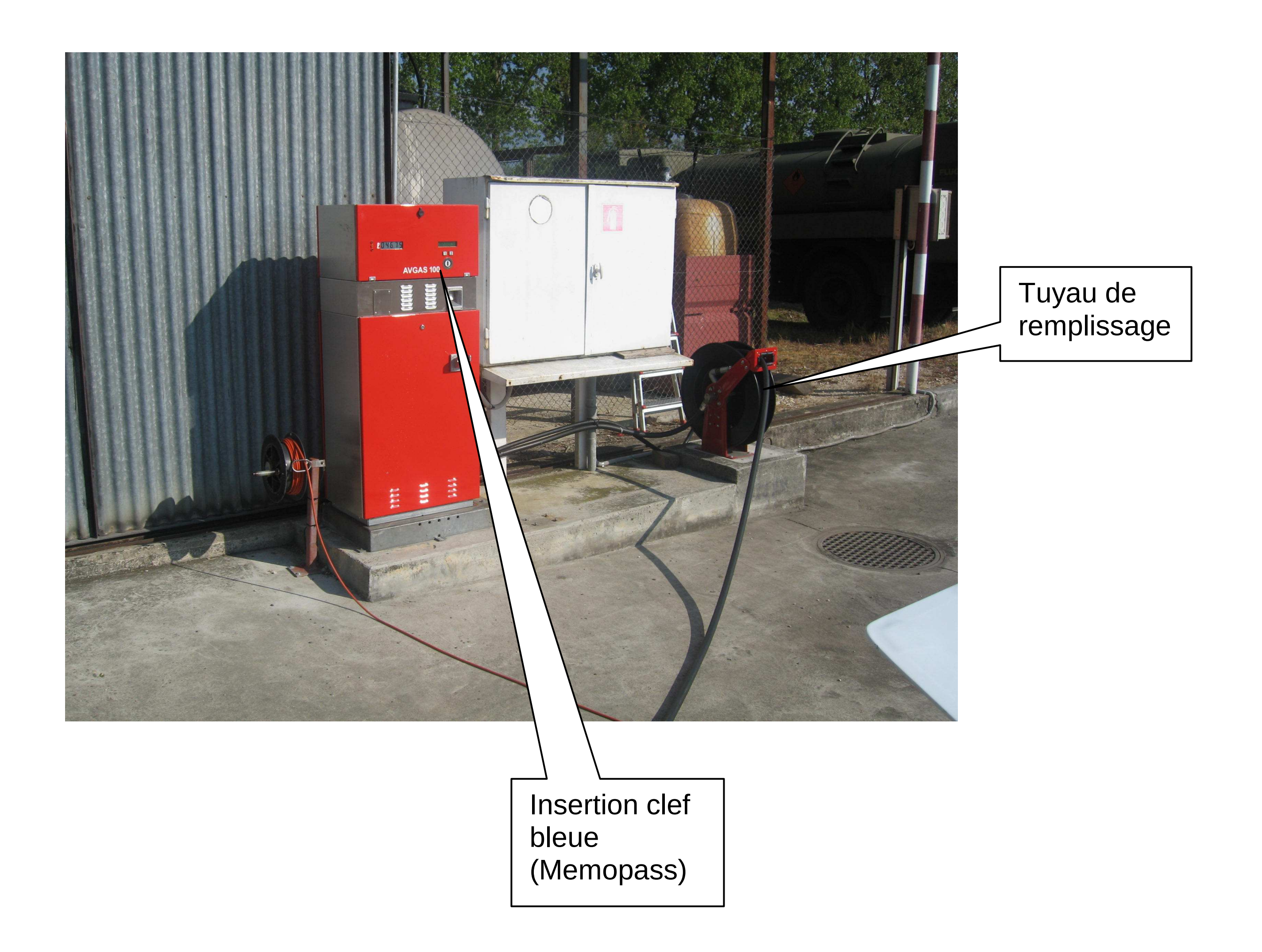
Ouvrez complètement les portes du hangar afin d'éviter d'endommager un bout d'aile et refermez derrière vous pour éviter la projection de saleté à l'intérieur.

1.10 Avitaillement en carburant

Le pilote en partance est responsable de la quantité de carburant qu'il embarque pour son vol.
Le remplissage se fera donc avant le vol selon nécessité et en accord avec la feuille de chargement.

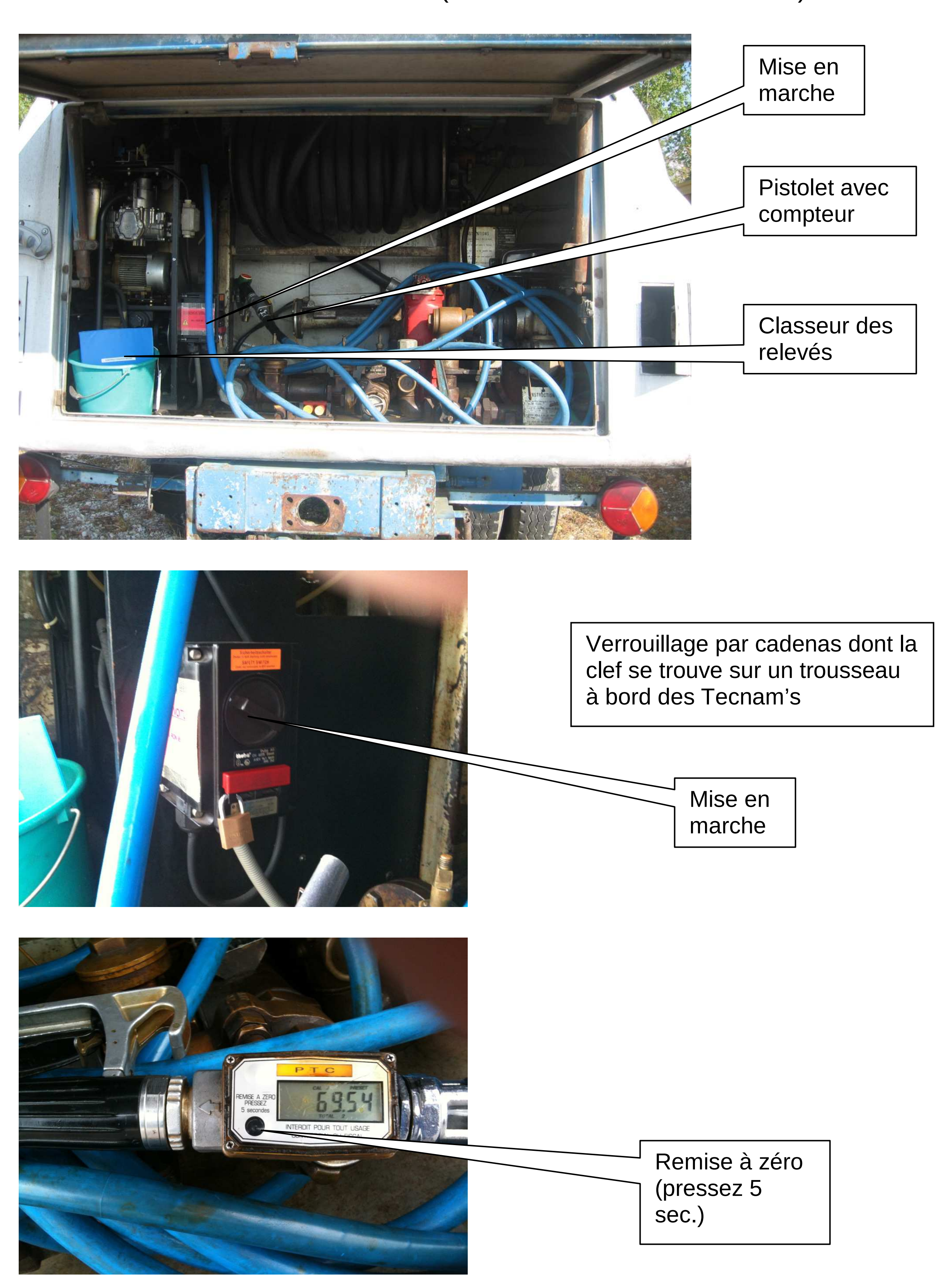
Sur un aérodrome extérieur, il conviendra de relever le nombre de litres achetés, de le communiquer ensuite (avec facture) au secrétariat en le joignant au rapport de vol. Le remboursement se fera au prix du litre facturé à Yverdon.

COLONNE AVGAS 100LL (PIPER, ROBIN, MORANE, E200, **sauf TECNAM**)



La clef de mise en marche de la colonne d'essence (clef bleue) se trouve sur le trousseau des clefs à bord de l'avion.
N'oubliez pas de mettre la mise à terre avant de faire le plein.
Faites les purges pour vérifier l'absence d'eau dans l'essence après avoir fait le plein. En quelques minutes, l'eau sera descendue aux points bas du circuit d'essence (purges).

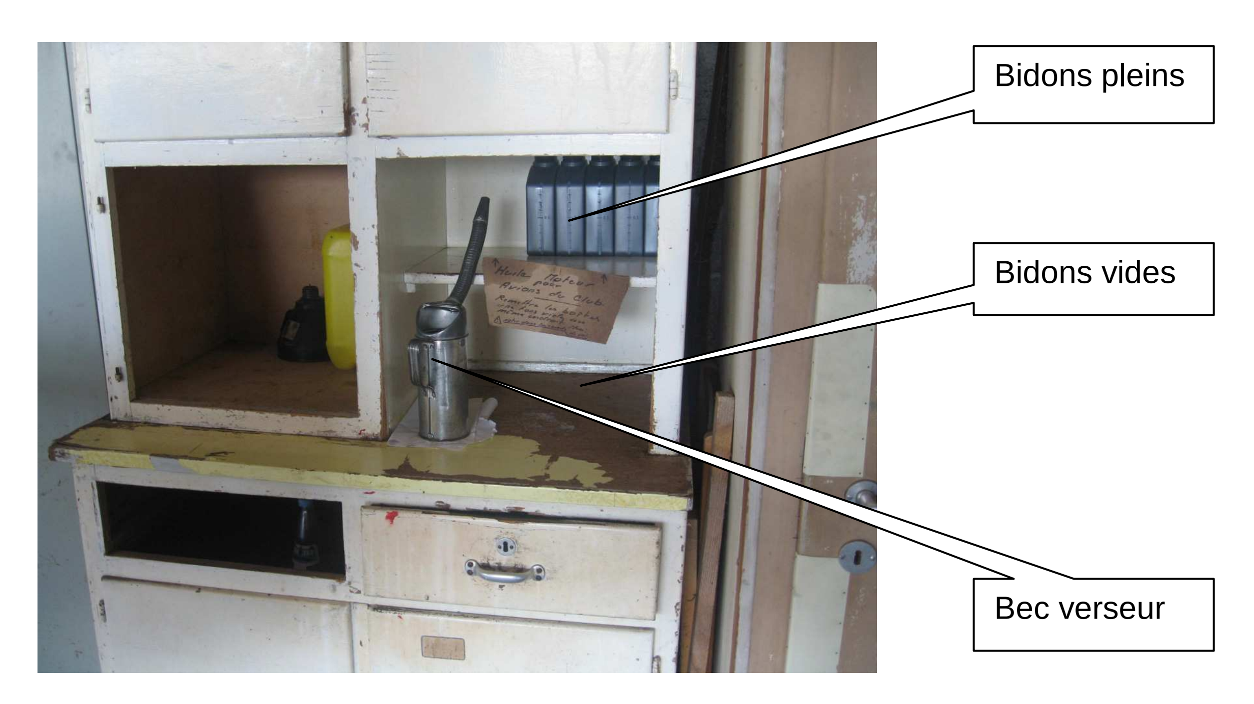
CAMION CITERNE MOGAS SP98 (**TECNAM-ROTAX** seulement)



Mettez le compteur à zéro (pression de 5 sec.), prenez la quantité d'essence nécessaire au vol et reportez-la dans le classeur de décompte.

1.11 Huile

Moteur classique : Si lors de la visite prévol le niveau d'huile est insuffisant, une réserve se trouve au fond du premier hangar gris.



Moteur ROTAX (Tecnam) : Des bidons d'huile spéciale Rotax (Aeroshell 4 Plus) se trouvent sur la table dans le hangar rouge avec un entonnoir coudé indispensable pour le rajout, ainsi que du liquide de refroidissement.

1.12 Documents indispensables à bord

En mars 2009, l'OFAC avait annoncé son intention d'effectuer des contrôles dits « de tarmac » (ramp controls). Les inspecteurs, en sus du contrôle des documents et de l'état technique des aéronefs, se réservent le droit de jeter un coup d'œil sur la préparation de vol.

Que doit-on avoir à bord ?

- Classeur bleu de documents avec tous les papiers de bord (y compris ARC Form 15 valide - certificat annuel de navigabilité non échu)
- Manuel de vol (Flight Manual AFM)
- Carnet de route
- Pièce d'identité, licence de pilotage et certificat médical
- Préparation de vol adéquate, matériel de navigation à jour

2 OPERATIONS APRES VOL

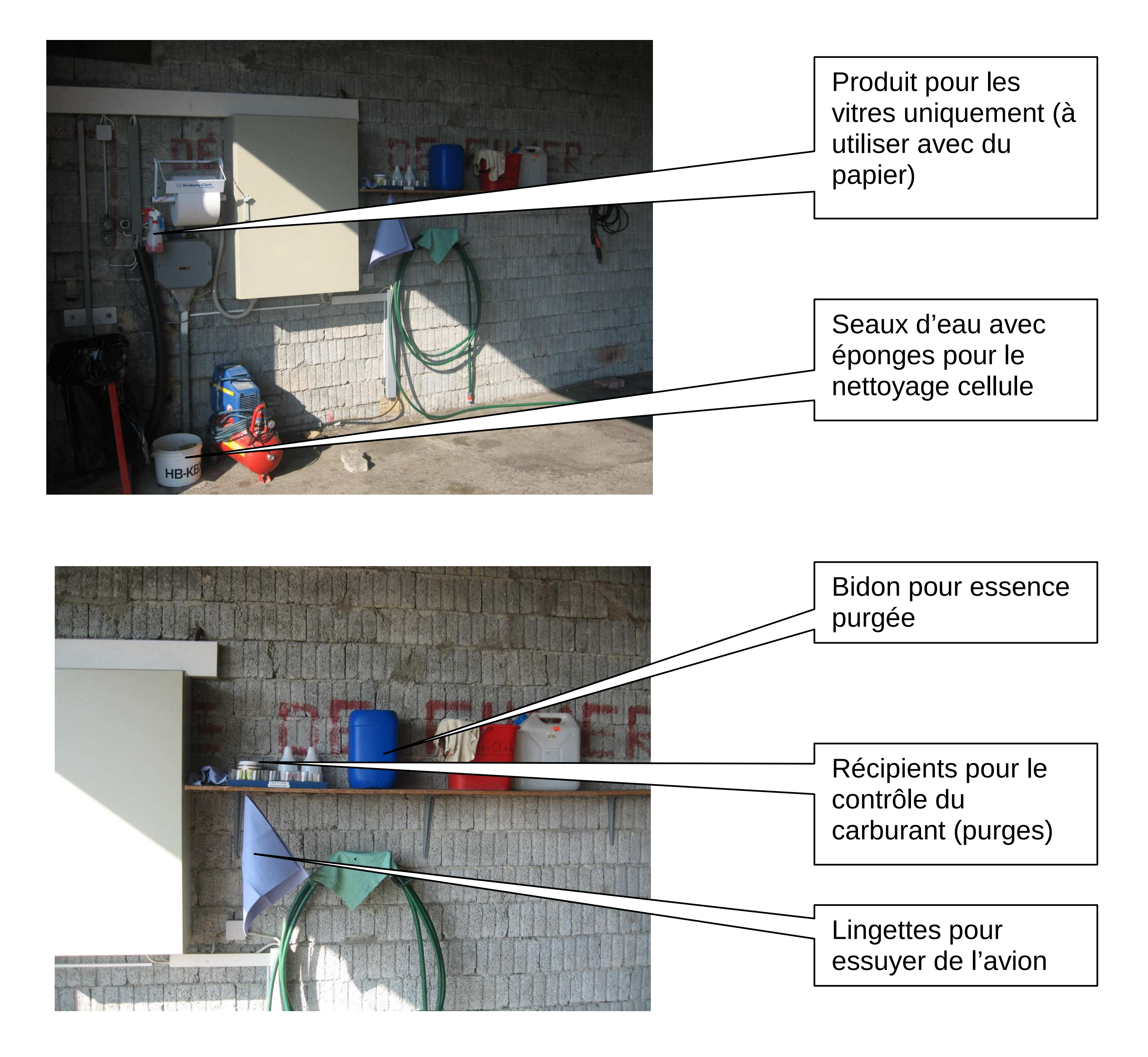
2.1 Relevez le compteur des temps de vol

2.2 Débarrassez l'intérieur de la cabine de vos affaires personnelles.

2.3 Rangez les ceintures de sécurité sur les sièges.

2.4 Clôturez le plan de vol s'il y a lieu

2.5 Nettoyez l'avion au complet (bords d'attaque, capot avant, hélice empennage arrière, capots de roue). Enfin, rendez-le comme vous auriez voulu le voir à sa réception. Les avions de club vous appartiennent et chacun tient à cœur de soigner ses affaires personnelles, n'est-ce pas !



2.6 Ne faites pas le plein d’essence. C’est le prochain pilote en partance qui le fera en fonction de ses pronostics de chargement.

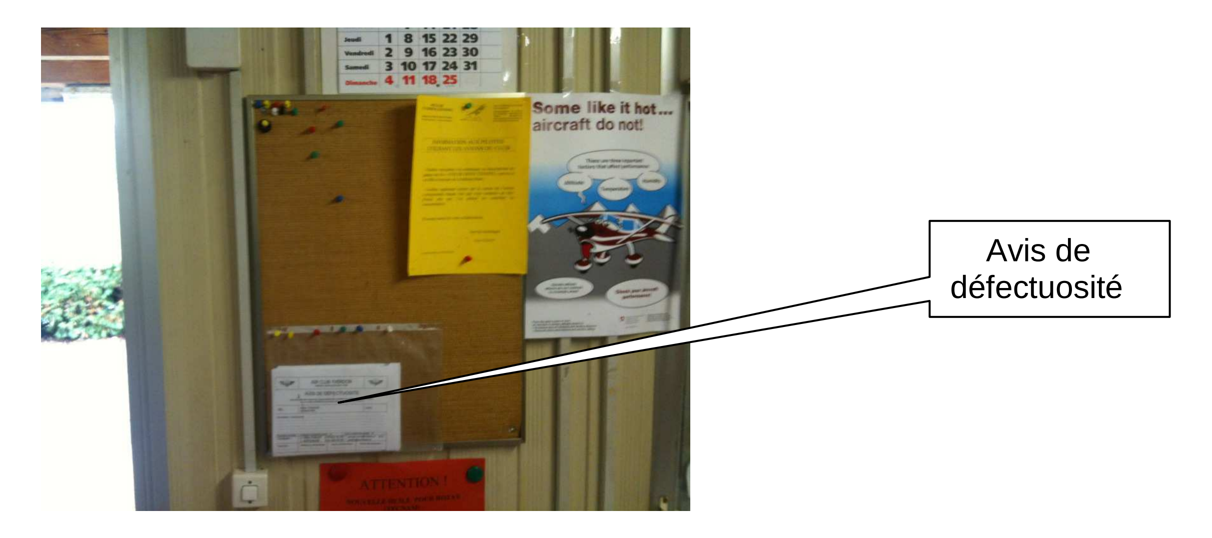
2.7 Remettez les protections des prises statiques et du tube Pitot, les housses des Tecnam’s.

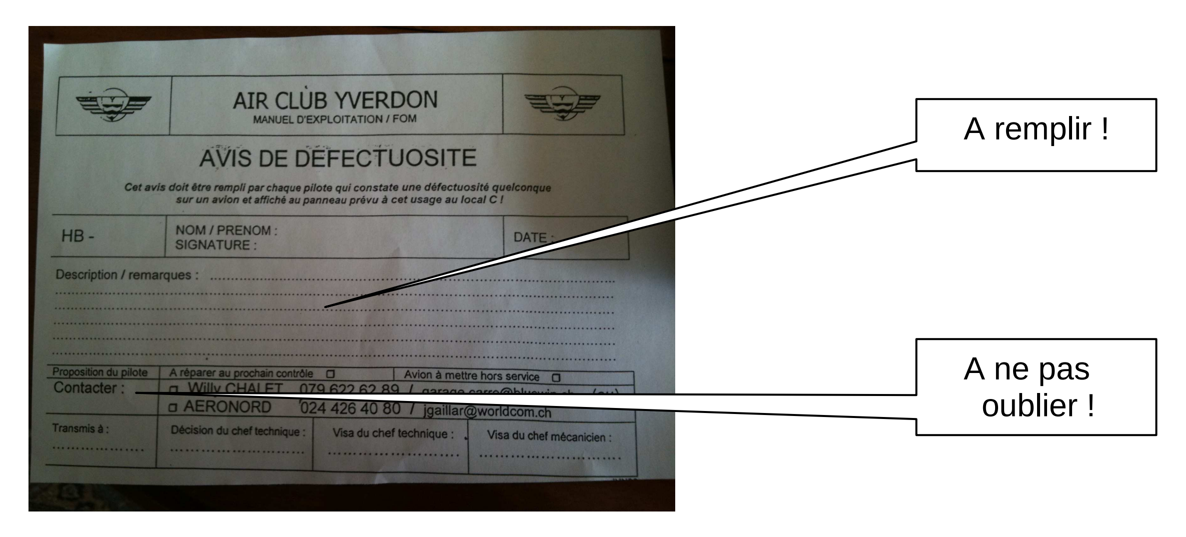
2.8 Rentrez l’avion au hangar, sauf si vous avez l’assurance que l’utilisateur suivant s’en chargera.

2.9 Complétez le rapport de vol

2.10 Remplissez le carnet de route sans oublier d’y noter les défectuosités constatées, les quantités de carburant et d’huile ajoutées.

2.11 Les défectuosités sont à annoncer également par écrit au moyen des formulaires placés près de la porte d’entrée du bureau C. Il faut également en avertir au plus tôt le responsable technique qui décidera des mesures à prendre.





AIR CLUB YVERDON
MANUEL D’EXPLOITATION / FOM

AVIS DE DEFECTUOSITE

Cet avis doit être rempli par chaque pilote qui constate une défectuosité quelconque sur un avion et affiché au panneau prévu à cet usage au local C !

HB -	NOM / PRENOM : SIGNATURE :	DATE :

Description / remarques : ....

Proposition du pilote	A réparer au prochain contrôle ☐	Avion à mettre hors service ☐
Contacter :	☐ Willy CHALET 079 622 62 89 /	
	☐ AERONORD 024 426 40 80 / jgaillar@worldcom.ch	

Transmis à :	Décision du chef technique :	Visa du chef technique :	Visa du chef mécanicien :